Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 5 (1990)

Heft: 3: Gazette

Rubrik: Lu ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Protection des intérêts dans le domaine de la conservation des monuments historiques

Pour les personnes qui représentent les intérêts de la conservation des monuments historiques, une des principales tâches consiste à l'heure actuelle à veiller, lors de la mise en place des structures nationales d'exécution, à ce que, dès le début, il soit tenu compte des aspects touchant à la conservation dans les procédures de décisions. Toute personne qui connaît quelque peu le labyrinthe des procédures sait qu'il est extrêmement difficile de changer les décisions une fois qu'elles sont prises même si elles sont fâcheuses. La pratique a prouvé que les conservateurs des monuments historiques dépensent bien souvent leur énergie à lutter contre les problèmes administratifs. Les bases nécessaires à des prises de décisions adéquates ne peuvent exister que si, dans la jungle des compétences, il est possible de trouver une voie pour pouvoir établir et défendre au moment décisif les intérêts de la conservation des monuments historiques.

Marco Sacchetti

LU AILLEURS

La conservation des jardins et des espaces verts, un devoir pour la sauvegarde de notre culture

Le Rôle de la Ville de Zurich et problèmes d'actualité

Les jardins historiques, les parcs, les espaces verts et les cimetières sont les témoins d'époques capitales de notre passé et peuvent être considérés comme des monuments historiques. Leur protection est définie dans la loi sur la protection de la nature et du paysage. La Ville de Zurich considère l'entretien des espaces verts qui présentent un intérêt historique comme un devoir et a créé à cet effet il y a un an et demi un bureau pour la conservation des jardins et des espaces verts. Sur la base du travail effectué à la Villa Patumbah à Riesbach, les responsables de ce bureau ont tenu une conférence de presse qui définit les objectifs poursuivis et décrit les problèmes actuels.

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue dans le parc de la Villa Patumbah, le Conseiller municipal Rudolf Aeschbacher a expliqué que l'entretien des jardins et des espaces verts posait deux questions fondamentales: dans quelle mesure la conservation est-elle un frein à des transformations souhaitables? Comment intégrer ces espaces verts d'intérêt historique dans la politique des espaces libres et en tirer partie au lieu d'en faire de simples objets d'exposition? R. Aeschbacher s'est exprimé contre la transformation de la Ville de Zurich en un musée, pour la conservation des jardins dans leur style original et se refuse à laisser les valeurs et les qualités traditionnelles s'effacer devant les tendances modernes que sont la croissance à outrance et l'activité économique effrénée. Dans un monde où tout va si vite, nous avons plus que jamais besoin de valeurs traditionnelles et de points de repères qui nous permettent de nous enraciner et d'éprouver le sentiment d'appartenir à un endroit. Dans ce contexte, le comité responsable des constructions attire l'attention sur un colloque ouvert au public organisé par la Fédération suisse des Architectes-Paysagistes sur le thème de la conservation des jardins et des espaces verts qui aura lieu bientôt à Zurich.

Appel au mécénat

R. Aeschbacher a insisté sur le fait que cela n'a pas de sens de dissocier un bâtiment ayant une valeur historique de son cadre ou de changer ce cadre de telle sorte qu'il n'y ait plus aucun lien avec le bâtiment. Les efforts faits jusqu'à présent dans le domaine traditionnel de la conservation des monu-

LU AILLEURS

ments historiques doivent donc pouvoir d'étendre aux parcs et aux jardins afin que les bâtiments et les espaces qui les entourent soient placés sur le même pied d'égalité. De telles mesures sont bien entendu liées à des frais élevés mais il serait impensable de laisser de telles valeurs historiques à l'abandon pour des raisons financières. Dans le parc de la Villa Patumbah il existe encore bien des objets à rénover et le comité responsable se demande pourquoi ne pas faire appel à des mécènes ou à des sponsors qui se distingueraient aux yeux de l'opinion publique en finançant la rénovation d'un parc ou d'un jardin qui serait ensuite ouvert aux visiteurs et aux habitants.

Selon les déclarations du conservateur municipal des jardins et des espaces verts, Walter Frischknecht, environ 3 % des jardins de la Ville de Zurich sont placés sous protection. On ne court donc pas le risque de voir la Ville se transformer en un musée de jardins. Alors qu'en France et en Angleterre, les espaces verts jouissent de la même considération que s'il s'agissait de tableaux de Renoir ou de Turner, Zurich ne semble pas leur accorder la place qui leur revient, la haute conjoncture dans le domaine des constructions a eu pour effet la destruction partielle ou parfois même totale d'oeuvres de célèbres paysagistes. Le service zurichois de la conservation des jardins et espaces verts nouvellement créé s'occupe essentiellement des espaces publics et considère d'intérêt historique tout ce qui a été créé avant 1960, avant la première exposition horticole de Zurich qui a connu un énorme succès et a eu un grand retentissement. Ce service a également pour principe, lors de la rénovation extérieure des bâtiments, d'intégrer dans le concept global les jardins et les espaces libres comme cela a été fait à la Villa Egli au bord du lac de Zurich ou à la Villa Tobler située à la Winkelwiese. Walter Frischknecht insiste sur le fait que la conservation des jardins et des espaces verts est une tâche permanente. En plus des travaux périodiques de rénovation, il convient en effet d'apporter les soins nécessaires au peuplement forestier qu'il est parfois utile de renouveler. Dans chaque cas il faut étudier si les mesures de protection sont compatibles avec l'ouverture au public.

La Villa Patumbah, une oeuvre d'art indissociable

La Villa Patumbah et son parc situés entre la Zollikerstrasse et la Mühlebachstrasse ont été conçus comme une oeuvre d'art indissociable a précisé Klaus Holzhausen, sous-directeur de l'Office de l'horticulture à Lausanne. La Villa a été construite il y a un peu plus d'un siècle par Chiodera et Tschudi, Zurich, à la demande de Karl Fürchtegott Grob qui, à la suite de nombreux séjours à Sumatra et en Indonésie, désirait s'installer à Zurich (de nombreux éléments d'origine étrangère ornent l'ensemble de l'édifice). Le parc a été conçu par l'architecte-paysagiste Evariste F. R. Mertens. La disposition du parc est typique de l'époque: plates-bandes fleuries dans la partie supérieure, un jardin potager avec des planches de légumes et des arbres fruitiers auquel fut ajouté plus tard une serre de l'autre côté de la maison et devant, un grand pré ouvert entouré d'une bordure compacte d'arbres et des chemins de graviers ondoyants.

L'alpinum et la volière n'existent plus, la fontaine avec jet d'eau décorée de gros coquillages et de sculptures représentant les quatre saisons a pu être conservée et a fait l'objet d'une rénovation. Le kiosque, une superbe construction en verre et en métal, nécessite de toute urgence des travaux. La Villa et le parc représentent un ensemble d'intérêt national.

Verger et poulailler

En 1929, la partie du jardin située vers la Ville a été vendue - elle n'a pas été bâtie et est en bon état, les autorités espèrent pouvoir en faire l'acquisition afin de redonner au jardin son aspect d'origine - et lorsque la Villa a été temporairement transformée en maison de repos, le pré est devenu un verger auquel on a ajouté un poulailler. C'est en 1977 que la Ville de Zurich a acheté l'ensemble. En 1985, l'initiative populaire Pro Patumbah-Park a été acceptée et a fait échouer le projet de construction d'une maison de retraite sur une partie du terrain, une année plus tard, le Conseil d'Etat déclarait l'ensemble zone de loisir. Aujourd'hui, le parc Patumbah est un jardin public, la Villa abrite des bureaux. Les contrats de location expirent en 1993, les projets de rénovation du jardin dépendent de l'utilité future de la Villa.

Nicoletta Wagner

(article paru le 13 juin 1990 dans la NZZ et publié dans ce bulletin avec l'aimable autorisation de la rédaction)